

Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

Dr. Ralph Zabel

Rapport préliminaire

Établissement visé par l'enquête

Dr. Ralph Zabel
1, promenade CentrepoinTE, bureau 202
Ottawa (Ontario)
K2G 6E2

Type d'établissement

Clinique d'ophtalmologie

Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2019-06-13

Date de publication du rapport préliminaire

2019-07-05

Date de mise à jour du rapport préliminaire

2019-07-08

De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

À la suite du dépôt d'une plainte du public concernant les pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) de ce médecin, SPO a inspecté l'établissement et a conclu qu'il y avait eu manquement.

Brève description du manquement

Retraitement du matériel médical réutilisable :

- Lacunes dans les pratiques de nettoyage et de désinfection de faible niveau du matériel partagé
- Niveau de désinfection insuffisant du matériel médical semi-invasif (c.-à-d. prismes de tonomètre réutilisables)

Hygiène des mains :

- Produits d'hygiène des mains insuffisants au point de service (p. ex. savon, désinfectant pour les mains à base d'alcool)

Médicaments :

- Gouttes ophtalmiques multidoses non datées à l'ouverture ni jetées conformément au mode d'emploi du fabricant
- Gouttes ophtalmiques multidoses non réfrigérées après ouverture conformément au mode d'emploi du fabricant

Enquête sur le manquement

Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

Oui

Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Oui

Veillez fournir plus de détails

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Retraiter l'équipement médical semi-invasif, y compris les prismes de tonomètre, en utilisant au minimum la désinfection de haut niveau, conformément aux documents provinciaux sur les pratiques exemplaires et aux modes d'emploi du fabricant.
- Utiliser des bandelettes d'analyse chimique pour déterminer si une concentration efficace de matières actives est présente dans la désinfection de haut niveau et consigner les résultats.
- Effectuer le retraitement de l'équipement médical dans une zone désignée au moyen d'un circuit de travail à sens unique (sale vers propre), et désinfecter régulièrement l'environnement de retraitement avec un désinfectant de faible niveau approuvé pour un usage en milieu hospitalier.
- Mettre à jour et conserver un dossier permanent du retraitement.
- Nettoyer et désinfecter le matériel partagé entre les patients à l'aide d'un désinfectant de faible niveau approuvé pour un usage en milieu hospitalier.

Hygiène des mains

- S'assurer qu'un désinfectant pour les mains à base d'alcool (70 %) est disponible au point d'utilisation pour les mains qui ne sont pas visiblement sales.

- Désigner un évier pour l'hygiène des mains et assurer un approvisionnement adéquat de savon et de serviettes en papier à utiliser lorsque les mains sont visiblement sales.

Médicaments

- Dater les gouttes ophtalmiques multidoses à l'ouverture et les jeter selon le mode d'emploi du fabricant.
- Réfrigérer des gouttes ophtalmiques multidoses lorsqu'indiqué sur le mode d'emploi du fabricant.

Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

Le 18 juin 2019, le médecin a cessé d'utiliser des prismes de tonomètre réutilisables jusqu'à ce qu'ils puissent subir une désinfection de haut niveau.

Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

Commentaires supplémentaires

Le 18 juin 2019, le médecin a obtenu des prismes de tonomètre jetables qu'il utilisera jusqu'à ce qu'il mette en place un système de désinfection de haut niveau pour ses tonomètres réutilisables.

Mise(s) à jour du rapport préliminaire

Une deuxième inspection de la clinique a été effectuée le 25 juin 2019. Le médecin a mis en place un système de désinfection de haut niveau des prismes de tonomètre réutilisables. Des recommandations ont été formulées afin d'améliorer le circuit de travail à sens unique (sale vers propre) et le processus de nettoyage.

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

Titre : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

Courriel : IPAC/PCI@ottawa.ca

Numéro de téléphone : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

Rapport final

Date de publication du rapport final

2019-07-09

Date de mise à jour du rapport final

Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2019-07-04

Brève description des mesures correctives prises

Retraitement de l'équipement médical réutilisable

- Installation acceptable pour le nettoyage et la désinfection de haut niveau de l'équipement médical semi-invasif dans une zone de retraitement désignée avec un circuit de travail à sens unique.
- Des procédures sont en place pour le nettoyage et la désinfection de haut niveau de l'équipement médical semi-invasif conformément aux documents provinciaux sur les pratiques exemplaires et aux modes d'emploi du fabricant, ainsi que pour la documentation du processus.
- Le médecin utilise un désinfectant de faible niveau approuvé pour usage en milieu hospitalier pour désinfecter l'environnement ainsi que l'équipement partagé entre les patients.

Hygiène des mains

- Un désinfectant pour les mains à base d'alcool (70 %) est disponible au point d'utilisation pour les mains qui ne sont pas visiblement sales.
- Un évier pour l'hygiène des mains est disponible pour le lavage des mains qui sont visiblement sales, et un approvisionnement adéquat de savon et de serviettes en papier est assuré.

Médicaments

- Les gouttes ophtalmiques multidoses périmées ont été jetées.
- Les gouttes ophtalmiques multidoses sont réfrigérées, s'il y a lieu.

Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

Commentaires supplémentaires

Une dernière visite a été effectuée le 4 juillet 2019. Le médecin a mis en œuvre toutes les mesures correctives.

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

Nom : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Titre : Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes
Santé publique Ottawa

Courriel : IPAC/PCI@ottawa.ca

Numéro de téléphone : 613-580-2424

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).